

L'AFG appuie fortement le développement de l'investissement responsable

L'AFG, qui représente les professionnels de la gestion d'actifs pour compte de tiers, a très tôt décidé d'apporter son plein appui au développement en France de l'investissement responsable.

Cette implication se situe dans le cadre plus global de son action de promotion de l'épargne longue (épargne investie en actions, épargne salariale et épargne retraite,...) et de la qualité des actifs (action en matière de gouvernement d'entreprise notamment) leviers du bon financement de notre économie et de la protection des citoyens contre les risques de l'existence.

Les sociétés de gestion françaises sont pleinement engagées dans cette démarche et adaptent leur offre aux préoccupations de leurs investisseurs institutionnels et particuliers, en proposant des produits correspondant à différents degrés et natures d'engagement – fonds ISR¹, intégration des critères ESG², engagement actionnarial, investissement thématique... – ayant en commun le respect des valeurs du **développement durable**.

Les acteurs de la gestion se sont également organisés pour répondre aux attentes de leurs clients et se conformer aux nouvelles dispositions législatives en matière de **financement de la transition énergétique**.

L'engagement de l'AFG se concentre notamment sur les actions suivantes :

- ▶ Commission permanente dédiée – Commission Finance durable – à laquelle sont rattachés deux comités – Comité Investissement Responsable et Comité Gouvernement d'entreprise
- ▶ Membre de la Plateforme Nationale pour la RSE
- ▶ Rôle moteur dans la création, le développement et le travail de l'Observatoire de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (ORSE)
- ▶ Dialogue avec les parties prenantes (MEDEF, Paris Europlace, ORSE, CIES, FIR...)
- ▶ Participation au “EFAMA Stewardship, Market Integrity and ESG Investment Standing Committee”
- ▶ Intégration de l'ISR dans l'action de formation professionnelle de l'AFG (PRAM, séminaires,...)
- ▶ Dialogue avec les instances européennes pour promouvoir une Finance durable
- ▶ Membre de *Finance for Tomorrow*, une initiative visant à promouvoir la finance durable, en France et à l'international



Code de Transparence ISR

Élaboration du “Code de Transparence” européen pour les fonds ISR ouverts au public en collaboration avec le Forum pour l'investissement responsable (FIR) et Eurosif (*European Sustainable Investment Forum*), actualisé en 2013 et 2018.

Au 30 juillet 2018, 331 fonds gérés par 50 sociétés de gestion ont adhéré au Code.

Définition de l'ISR :

« L'ISR (Investissement Socialement Responsable) est un placement qui vise à **concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable** quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable. »

(AFG – FIR³, juillet 2013)

Les gestionnaires d'actifs s'engagent face au défi du changement climatique

Le 10 juillet 2019, huit des plus grands gestionnaires d'actifs mondiaux – dont trois gestionnaires français – réunis à l'Élysée à l'invitation du Président Macron, ont fondé le *One Planet Asset Managers Initiative* et se sont engagés à coopérer et intégrer le critère climat dans leurs investissements.

Ils s'associent ainsi à la démarche initiée l'an dernier par six fonds souverains engagés dans la lutte contre le changement climatique.

L'AFG est heureuse que trois sociétés de gestion d'actifs françaises de dimension internationale figurent parmi les fondateurs de cette coalition, témoignant de la place majeure qu'occupent les enjeux climatiques dans les orientations stratégiques des gestionnaires français.

Cette démarche s'inscrit à la suite de la *Déclaration de la Place financière de Paris le 2 juillet 2019* annonçant "une nouvelle étape pour une finance verte et durable", cosignée par l'AFG et les autres principales organisations et fédérations professionnelles de la Place financière de Paris et présentée lors d'une réunion de Place présidée par Monsieur Bruno Le Maire.

L'AFG, qui œuvre depuis de nombreuses années en faveur du développement de la Finance durable, se réjouit de la multiplication des initiatives au plus haut niveau en ce domaine.

- 1) *ISR : Investissement Socialement Responsable.*
- 2) *ESG : Environnemental, Social et de Gouvernance.*
- 3) *Source : Enquête Investissement Responsable 2019 – Résultats consolidés publiés par l'AFG en collaboration avec le FIR.*
- 4) *FIR : Forum de l'Investissement Responsable.*

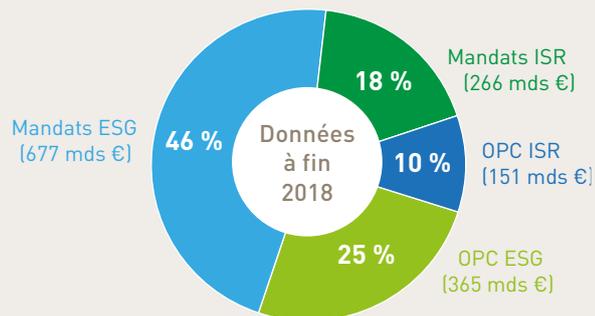
L'investissement Responsable atteint plus de 1 400 Mds €

Pour la deuxième année, l'AFG a collecté auprès de ses membres, les sociétés de gestion de portefeuille, des informations sur leurs activités de gestion d'investissement responsable (IR), en distinguant les offres ISR et les autres approches ESG prenant en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

À fin 2018, l'encours de la gestion Investissement Responsable en France s'établit à 1 458 Mds €³, dont 417 Mds € en ISR et 1 042 Mds € en autres approches ESG (hors stratégies d'exclusion seule). À périmètre constant, les encours IR progressent de 40 % sur un an.

Au global, l'encours des gestions ISR représente plus d'un dixième des encours gérés en France. En 2018, la croissance des encours ISR s'explique par le dynamisme des mandats de gestion, l'encours des OPC restant stable malgré une année difficile sur les marchés. La croissance des autres approches ESG est principalement le fait de la diffusion des stratégies d'intégration. Confirmant le caractère à prédominance institutionnelle de ce marché, les mandats de gestion représentent 65 % (soit 943 Mds €) des encours IR, contre 35 % (soit 516 Mds €) pour les fonds d'investissement.

Répartition des encours IR des sociétés de gestion répondantes



Le label ISR

Créé et soutenu par le ministère de l'Économie et des finances suite aux initiatives menées par la profession et renforcées par celles de la Place, le label ISR vise à offrir une meilleure visibilité aux épargnants sur les produits ISR en garantissant que leur gestion s'appuie sur des méthodologies solides avec une exigence de transparence forte et une information de qualité.

L'AFG est organisme de promotion du label ISR, aux côtés du FIR⁴.

À fin juillet 2019, 222 fonds gérés par 48 sociétés de gestion pour un encours de plus de 57 Mds € ont été labellisés.

L'Association Française de la Gestion financière (AFG) représente les professionnels de la gestion pour compte de tiers. Elle réunit tous les acteurs du métier de la gestion d'actifs, qu'elle soit individualisée (mandats) ou collective. Ces derniers gèrent près de 4 000 milliards d'euros d'actifs.